



Formation

Je prends ma ferme en main : s'en sortir avec la paperasse

25/02/2025

Centre Var (à confirmer)

Objectifs de la formation : Construire une organisation au bureau adaptée à ses besoins et ses capacités. Maîtriser la gestion administrative. Mettre en commun son expérience avec d'autres nouveaux.elles installé.e.s

Public visé : Agriculteurs.trices du département et des départements limitrophes. Formation particulièrement adaptée aux personnes installées depuis moins de 5 ans.

Pré-requis : Pas de pré-requis

Coût de la formation : 252 € pour 7 h de formation

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Pour les salariés : 175 €/jour prise en charge possible par l'OPCO (OCAPIAT dispositif Boost)

Retrouvez les [conditions générales d'utilisation](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) et le [règlement intérieur](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

Durée et modalités de la formation : 1 jour (7 heures) / 9h00 à 17h00 – 5 stagiaires minimum, 10 stagiaires maximum

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX

N° SIRET : 509 252 490 00032
N° Organisme de Formation : 93840372284

Renseignements et
inscription :

Oriane Mertz
07 77 83 07 44

Oriane.mertz@ardearpaca.org





Je prends ma ferme en main : s'en sortir avec la paperasse

25/02/2025

Centre Var (à confirmer)

Programme de la formation :

Intervenante Oriane Mertz, formatrice en gestion d'entreprise à l'ARDEAR PACA

S'en sortir avec la paperasse

- Présentation et tour des attentes
- Les documents qui circulent sur la ferme et les obligations administratives
- Définir son organisation au bureau pour un bon suivi administratif
- Rappel sur les statuts sociaux et fiscaux et l'impact sur sa gestion
- Évaluation et quizz – bilan à chaud

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et échanges/questions à partir des cas des stagiaires. Supports pédagogiques. Travaux réalisés en sous groupe à partir des cas apportés par le formateur et les stagiaires.

Modalités d'évaluation :

- Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

Indicateur de résultat : 93 % de satisfaction à la session 2023.

Renseignements et inscriptions

Oriane Mertz - 07 77 83 07 44
oriane.mertz@ardearpaca.org

Inscription jusqu'au 18 février 2025

Accès aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.



CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements : www.servicedereplacement.fr

